

Taux d'agents publics en grève, à 12 heures, pour le mouvement national du 29 janvier 2020

Au regard des données remontées de l'ensemble des services publics à 12 heures, le taux d'agents publics de l'Etat en grève est de :

➤ **0,86 % dans la fonction publique de l'Etat** [moyenne pondérée des taux de participation constatés dans l'Education nationale (0,98 %), dans les ministères hors Education nationale (0,56%) et chez les exploitants publics (0,46 %)] ;

Le 24 janvier dernier, 7,98 % dans la fonction publique de l'Etat [moyenne pondérée des taux de participation constatés dans l'Education nationale (11 %), dans les ministères hors Education nationale (1,85 %) et chez les exploitants publics (1,26 %)]

➤ **0,52 % dans la fonction publique territoriale**

Le 24 janvier dernier, 1,91 % dans la fonction publique territoriale

➤ **1,4 % dans la fonction publique hospitalière** (comprenant 0,1 % d'agents grévistes et absents, et 1,3 % d'agents grévistes réquisitionnés)

Le 24 janvier dernier, 2,6 % dans la fonction publique hospitalière (comprenant 1,1 % d'agents grévistes et absents, et 1,5 % d'agents grévistes réquisitionnés)

Rapportés aux effectifs d'agents publics par versant, **le taux de grévistes dans la fonction publique est de 0,58 % (4,42 % le 24 janvier dernier)**.

Ces éléments seront actualisés à 18 heures.

Contact presse :

Secrétariat du chef de cabinet : 01 53 18 45 75 / Adresse mail : chefcab.semaccp@cabinets.finances.gouv.fr